



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, salle du Conseil Municipal :

Le Vendredi 05 Juin 2026 à 18 h 00

YZERON, le 1^{er} juin 2026

Madame la Maire,
Agnès NELIAS



ORDRE DU JOUR

Désignation du Secrétaire de séance,
Approbation du PV de la séance du 09 Avril 2026.

- 1 - Budget communal : souscription d'une ligne de trésorerie interactive,
- 2 - Restauration de la chapelle de Châteauevieux : avenants aux marchés de travaux,
- 3 - Demande de subvention de VASY GYM,
- 4 - Commissions municipales : modification de la délibération D 2026/035,
- 5 - Election des Délégués au Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) : modification de la délibération D 2026/043,
- 6 - Mise à disposition d'un vélo à assistance électrique (VAE) : usage personnel hors temps de service,
- 7 - Mise en place d'une procédure de gestion des clés des bâtiments communaux, tenue d'un registre et modalités de responsabilité en cas de perte,
- 8 - Création d'un comité consultatif enfance jeunesse,
- 9 - Modification du règlement du restaurant scolaire à compter de la rentrée 2026-2027,
- 10 - Tarifs appliqués au restaurant scolaire à compter de la rentrée 2026-2027,
- 11 - Modification du règlement du service périscolaire à compter de la rentrée 2026-2027,
- 12 - Tarifs appliqués au service périscolaire à compter de la rentrée 2026-2027,
- 13 - Modification du règlement de l'Espace jeunes à compter de la rentrée 2026-2027,
- 14 - Tarifs appliqués à l'Espace jeunes à compter de la rentrée 2026-2027.



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

Questions diverses :

Ne donnant pas lieu à délibération :

a - Décisions du Maire :

N° 2026/10 portant fixation de la redevance 2026 (patrimoine arrêté au 31/12/2025) due par ORANGE, au titre de l'occupation du domaine public routier ;

N° 2026/11 portant fixation de la redevance 2026 dûe par ENEDIS ;

N° 2026/12 portant conventionnement avec le Centre Européen de Formation de Villeneuve d'Ascq (59), dans le cadre de la mise en œuvre du CPF d'un agent communal, moyennant une prise en charge financière de la commune s'élevant à 1000 €.

N° 2026/13 portant achat (renouvellement) auprès de la société REX ROTARY, d'un photocopieur pour l'école publique du Ronzey, moyennant un coût de 2 009 € HT.

b - **Dossiers d'urbanisme** : Liste des DP et PC ayant fait l'objet d'une décision depuis la dernière réunion.